



**Compte-rendu du Conseil d'administration des Maires ruraux de la Loire
(AMR42) du 10 décembre 2021 – Salle polyvalente de Aveizieux**

Association : Maires Ruraux de la Loire (AMR42)

Siège social : Mairie de Cuinzier, 3 le Bourg, 42460 Cuinzier

Courrier : 27 Rue Roger Salengro - Entrée C, 42000 Saint-Etienne

Téléphone : 04 77 41 18 04

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres représentés : 2

ORDRE DU JOUR :

- Thématique de la sécurité dans les campagnes en parallèle du récent rendez-vous avec le sous-préfet de Montbrison M. Jean-Michel RIAUX
- Point sur la police municipales et les récentes conventions
- La vie de l'association depuis l'Assemblée générale du 5 octobre 2021
- Proposition tarifaire sur les prestations faites aux communes
- Opération « Bouge ton coq »
- Projet d'embauche de garde champêtre sur quatre communes
- Questions diverses
- **En présence du Commandant de groupement de Gendarmerie de la Loire Erwan HENAULT et du Chef d'escadron de Gendarmerie Reynald CONRAD**

Introduction de Marc LAPALLUS, Président des Maires Ruraux de la Loire :

Marc souhaite la bienvenue aux membres de la Gendarmerie de la Loire, remercie Bernard FOURNIER de sa présence et Sylvain DARDOUILLER pour son accueil.

Mot de Sylvain DARDOUILLER, maire d'Avezieux :

Remercie l'ensemble des membres d'être venu. Détaille rapidement sa commune, son activité agricole, son passé de tissage et de passementiers, ses 1600 habitants et ses deux écoles.

Détail des activités de l'association depuis l'AG du 5 octobre 2021 :

- Marc a été membre du jury des Trophées des Maires organisés par Le Progrès.
- Participation de Marc à la venue du Président de la République Emmanuel MACRON lors de son passage à la Friche GÉGé de Montbrison.
- Participation au Congrès des Maires à Paris mi-novembre et aux différentes activités annexes (visite de la Monnaie de Paris, dîner au restaurant le Procope organisé par l'AMF42)
- Rencontre avec M. Jean-Michel RIAUX, sous-préfet de Montbrison.
- Participation aux points sanitaire et d'actualité du lundi avec la Préfecture de la Loire.
- Réunions avec l'ARS, l'AFL et le Préfet de Région Pascal MAILHOS à Lyon le 1^{er} décembre.

Interventions des officiers de Gendarmerie présents messieurs Erwan HENAULT et Reynald CONRAD :

- Pour la Loire, il n'est pas question que la sécurité soit différente selon les territoires, le souci est le même que ce soit en terre urbanisée comme rurale.
- Erwan HENAULT défend la volonté de la gendarmerie de s'adapter.
- La réorganisation par secteur a été choisie par expérimentation pour s'adapter aux réalités des territoires.
- La première phase d'expérimentation s'est étalée d'avril à juin en excluant d'abord les zones montagneuses pour raison climatique évidente. La gendarmerie s'est rendue compte que les secteurs d'interventions étaient trop grands, une réflexion a été menée dans l'été.
- Elle revendique le droit à l'expérimentation de ses propres services, mais il admet que le manque de contact entre l' élu et la gendarmerie existe particulièrement.
- Le système de maillage reste et sera préservé, il sera hors de question de faire disparaître ce dispositif.
- La gendarmerie a conscience de la méconnaissance des territoires de nouveaux brigadiers envoyés là où ils ne connaissent pas le terrain, cela va nécessiter du temps pour que l'adaptation se fasse correctement.
- Les opérateurs envoient toujours les brigadiers les plus proches dans les situations d'urgence.
- Le dispositif entre 1h et 7h est suspendu la semaine, le weekend les interventions sont plus nombreuses, le personnel disponible est donc augmenté.
- Les dispositifs de coopération inter-départementaux entre gendarmeries ne sont pas évidents à mettre en place.

- Le maillage a tout sa pertinence, il est toiletté selon le terrain, les maires s'adaptent, les gendarmes aussi.
- La participation citoyenne est un dispositif collectif de coopération qui fonctionne bien, 66 contrats ont été signés pour le moment dans le département.
- « Petites villes de demain » possède un volet sécurité qui fonctionne bien avec les collectivités dans un sens de partenariat avec les collectivités.
- « Présent pour les élus » vise à fournir des solutions de sécurité aux élus.
- « Maire alerte » permet aux militaires d'avoir le numéro de téléphone de l' élu (si il ou elle le souhaite) pour être informé des faits de délinquance qui pourraient se produire sur la commune.
- « Gens d'élus » lancé par l'AMF donne des conseils élaborés par la gendarmerie à destination des élus.
- Le cyber est une problématique croissante dont la gendarmerie a totalement conscience et connaissance.
- Le DGE est encore en phase expérimental, si cela ne fonctionne pas la gendarmerie n'aura pas d'état d'âme et fera machine arrière pour remiser les choses.

Point sur la police municipale et les récentes convention par Patrice COUCHAUD maire de Champdieu :

- Contrat signé avec la police municipale qui vient patrouiller selon une tarification horaire que la commune verse à la commune de Montbrison.
- La raison a été que le garde champêtre est parti en retraite, plusieurs solutions en découlaient : former un nouvel agent communal ou mutualiser des ressources humaines. La seconde solution a été privilégiée après discussion avec Christophe BAZILE.
- Le rôle du maire n'est pas d'assurer le travail d'un policier ou d'un gendarme, cela soulage profondément sa propre fonction car les résidents ne sollicitent plus les services de la mairie pour des nuisances mineures.
- Actuellement, Montbrison a été contacté par d'autres communes pour le même type de contrat.
- Si la collectivité demande ce type de convention, l'Etat s'engage à compenser le personnel sollicité.
- Le taux horaire pour Champdieu est à 30 euros de l'heure pour 5 à 6 heures par semaine qui, si besoin, sont augmentées selon les besoins. Ce tarif est discuté au préalable, il n'y a pas d'imposition tarifaire.

Points et échanges divers :

- Opération « Bouge ton coq » qui cherche à développer les épiceries associatives.
- Des entreprises diverses et variées ont approché l'association pour proposer des tarifs avantageux auprès des communes (Orange, Vitogaz ...). Au-delà des tarifs, l'association pourrait se rapprocher d'Enedis ou d'Orange pour bénéficier de participations financières pour de prochaines manifestations.
- Comité de soutien pour la défense du centre hospitalier de Feurs dont Christophe BAZILE et Jean-Pierre TAITE ont fait un courrier à l'attention du Président de la République qui n'a malheureusement pas suscité de remerciements de la part du Comité.

- Anomalie soulignée du fait que le parrainage de candidat ne soit pas confidentiel quand le vote lui l'est.
- La déléguée du Trésor public s'occupant de 37 communes sur la Communauté de communes des Monts du Pilat n'a pas de bureau à sa disposition. Il faut faire remonter cette problématique auprès de la DGFip et de Francis PAREJA, Directeur départemental des finances publiques de la Loire.
- Le prochain CA se déroulera à Saint-Etienne-le-Molard, commune administrée par Michelle JOURJON, en mars (veiller à ne pas faire doublon avec l'AG nationale de l'AMRF).
- La prochaine AG est souhaitée pour le printemps.
- Un colloque autour du financement des collectivités locales réunissant Olivier LIMOUSIN, Délégué territorial de La Poste 42, la Direction territoriale du Crédit Agricole et l'Agence France locale est souhaité pour le tout début du printemps (mars).
- Une minute de silence est effectuée en l'honneur de la disparition de Bernard PHILIBERT, maire de Saint-Héand durant 16 ans et ex-trésorier des Maires Ruraux de la Loire.

Le Président



Marc LAPALLUS

Maire de Cuinzier